

FESTIVALS MUSICAUX EN PAYS DE LA LOIRE

ÉTUDE *juin 2024*

FESTIVALS ET TRANSITIONS SOCIÉTALES

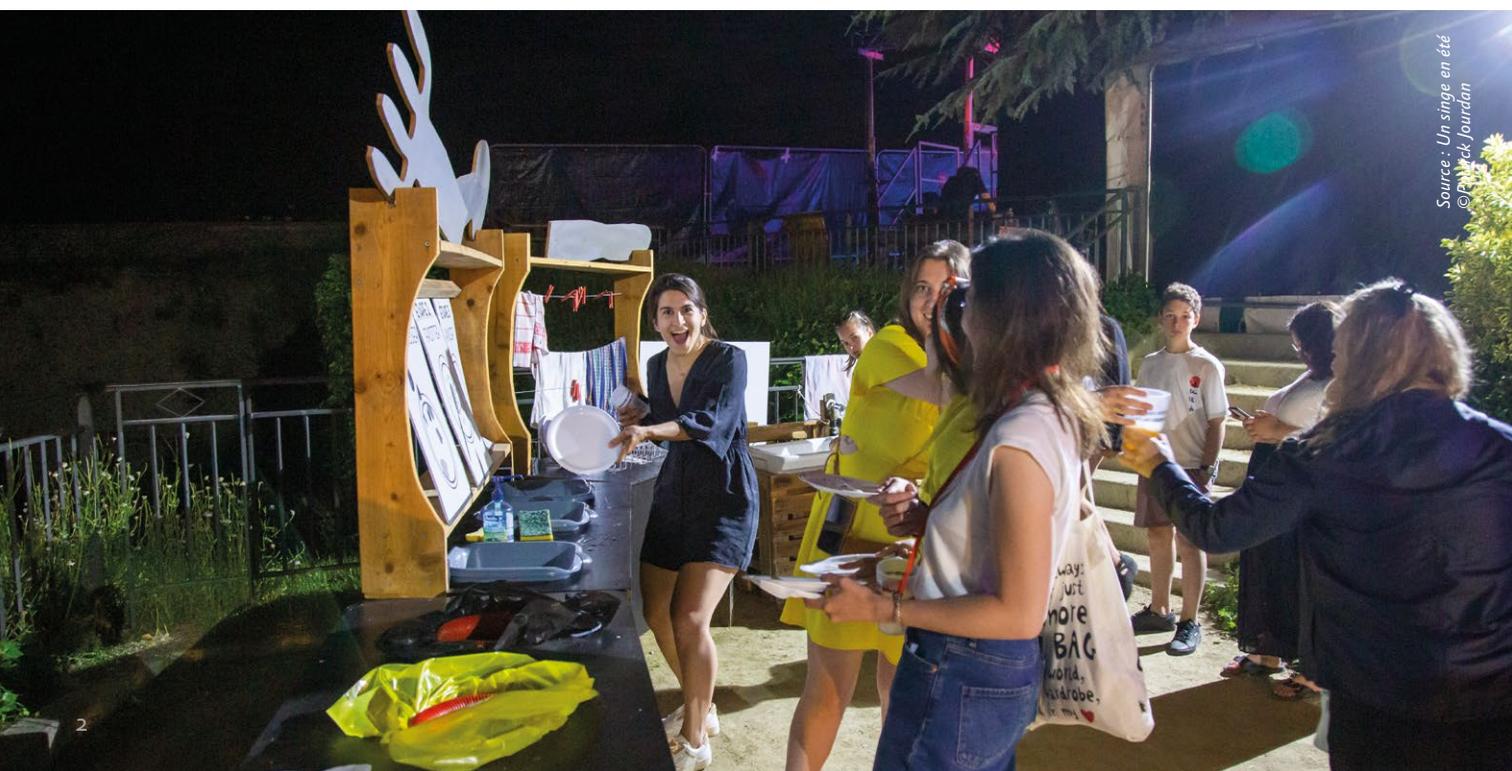
**10 FESTIVALS
ÉTUDIÉS**

**SOIT 46 JOURS ET NUITS
DE MUSIQUE EN RÉGION
PAYS DE LA LOIRE !**

**DÉCHETS,
CARBURANTS,
ÉLECTRICITÉ...**

ON A TOUT COMPTÉ !

ÉDITO	3
OBJECTIFS ET MÉTHODES	4-5
CARTES D'IDENTITÉ DES FESTIVALS	6-7
AVANT-PROPOS : ORGANISATION INTERNE / RSE	8-9
PARTIE I : DONNÉES CLÉS	
ÉNERGIES ET CARBURANTS	10-11
DÉCHETS ET RÉEMPLOI	12-13
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	14-15
RESTAURATION ET BOISSONS	16-17
ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS RIBAC : LA DÉCROISSANCE, SEULE VOIE POSSIBLE POUR DES FESTIVALS RESPONSABLES ?	18-19
PARTIE II : INDICATEURS QUALITATIFS	
GESTION DU SITE ET RELATIONS AUX RIVERAINS	20-21
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PUBLICS	22-23
MOBILISER / SENSIBILISER LES PUBLICS	24
UN ÉVÉNEMENT POUR TOU-TES	25
CONCLUSION	26



ÉNERGIE, RESTAURATION, MOBILITÉS, DÉCHETS : ON A TOUT COMPTÉ !

Les défis à relever dans les années à venir sont sans précédent. Le changement climatique à l'œuvre emporte déjà des conséquences très concrètes pour les festivals, jusqu'à la multiplication des annulations (et conjointement l'augmentation des primes d'assurance).

Dans un contexte économique de plus en plus tendu (augmentation généralisée des coûts artistiques et techniques, des flux, des assurances, désengagement des partenaires, baisse des financements publics), l'idée est répandue que les chemins de la transition sont une charge supplémentaire dans l'organisation de ces événements.

Parce qu'ils ont la capacité de créer des écosystèmes à part entière et d'expérimenter dans un contexte maîtrisé, la plupart des festivals en France tentent de concilier exemplarité et équilibre budgétaire. Économiser l'eau tout en préservant la santé des publics par fortes chaleurs. Défendre la diversité des propositions musicales sans alourdir le bilan carbone des déplacements artistiques. Construire une programmation locale, émergente face à la concurrence des têtes d'affiches attractives.

L'ADEME, l'agence de la transition écologique, a identifié 4 scénarios à l'horizon 2050, dont le scénario 2 qui place la coopération territoriale comme facteur clé de succès. Après *Publics et Économie* (2016) et *L'utilité sociale des festivals* (2021), cette publication clôt un triptyque qui aura mobilisé les festivals adhérents du Pôle depuis bientôt 10 ans.

Conscients qu'une des clefs de la transformation réside dans l'action collective autant qu'individuelle, et parce qu'il n'y a pas de voie unique vers des modèles durables et résilients, 10 festivals des Pays de la Loire ont souhaité réaliser un état des lieux complet de leurs pratiques en matière de transition écologique et sociétale. Cette démarche n'aurait pu voir le jour sans l'aide du REEVE, le réseau éco-événement, partenaire de cette étude.

Énergie, restauration, prévention, sécurité, mobilités, déchets, réemploi, RSE : les interdépendances entre les différentes activités des festivals sont telles qu'une approche systémique est essentielle.

Cette étude se heurte à un certain nombre de freins. Le panel de 10 festivals peut sembler réducteur par rapport aux 2 000 festivals de musique recensés en France dans les travaux du DEPS et du CNM. Mais l'urgence écologique est trop grande pour attendre l'exhaustivité.

Même si les outils de mesure se multiplient (SEEDS par Arviva, EDEOS développé par l'Opéra de Lyon, calculateur de l'ADEME, etc.), le calcul des impacts d'un événement reste complexe et demande une large coordination des différentes parties prenantes (prestataires, équipes, bénévoles). Le chiffrage est la première étape avant la mise en place d'une stratégie de transition.

Toutes les organisations n'ont pas la capacité à mobiliser leurs équipes sur le pilotage d'une stratégie RSO. Les résultats de cette nouvelle enquête doivent servir de point d'ancrage pour de futures expérimentations collectives. Pour que les festivals continuent à être « moteurs » de la transition écologique et entraînent l'ensemble de la filière dans la transformation de nos usages.

Maxime Gaudais, directeur du Pôle.

EN BREF



ÉNERGIE

70% de la consommation électrique provient de groupes électrogènes, soit en moyenne 7 540 litres de carburants consommés. La consommation journalière moyenne d'électricité est de 3 800 kWh (en excluant la consommation du Hellfest).



MOBILITÉS

En Pays de la Loire, 5% des publics et équipes utilisent le covoiturage pour se rendre en festival, contre 3,5% au national. La moitié des festivals du panel bénéficient du dispositif Billet Live (un billet à 5€ pour se rendre en festival depuis n'importe quelle gare de la région) financé par la SNCF et la Région.



RESTAURATION

49% des 450 000 gobelets fabriqués pour les éditions 2023 sont sans identité visuelle spécifique. Sur 7 536 repas consommés chaque jour (hors Hellfest), 25% sont végétariens ou végétans, soit une économie d'environ 334 tonnes de CO₂e selon le calculateur de l'ADEME.



DÉCHETS

1 300 personnes réparties sur 11 festivals sont mobilisées sur la gestion des déchets. Biodéchets, ordures ménagères, verre, déchets recyclables et techniques (tels que le bois, les composants de scénographie) : en moyenne 18 tonnes de déchets sont traités chaque jour d'ouverture (Hellfest inclus).



SENSIBILISATION

90 personnes par festival mobilisées sur les actions de sensibilisation à la transition énergétique et écologique. Ce sont autant des équipes de bénévoles que des permanent-es, prestataires, etc.

OBJECTIFS ET MÉTHODES

CARACTÉRISER LA MANIÈRE DONT LES FESTIVALS SE SAISISSENT DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les festivals représentent, l'espace de quelques jours, une richesse culturelle, sociale et économique hors du commun. Leur vocation à rassembler des centaines ou milliers de personnes dans un espace-temps contraint n'est pas sans conséquences sur l'environnement. Déchets, consommation en eau, en énergie, émissions carbonees liées aux déplacements des publics... les impacts sont multiples et leurs conséquences tout aussi nombreuses.

Engager une transition pour inscrire un festival dans une démarche écoresponsable nécessite d'être outillé. Pleinement inscrits dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, les festivals adhérents du Pôle ont souhaité mener cette étude pour mettre en commun savoirs, idées et méthodes en lien avec la transition écologique événementielle. Comprendre et mesurer pour agir individuellement et collectivement, telle est l'ambition de ce travail d'enquête.

UN TRYPTIQUE D'ÉTUDES SUR L'IMPACT TERRITORIAL, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DES FESTIVALS

Cette étude, menée en groupe de travail entre 2022 et 2024, fait suite aux

publications *Publics et économie (2016)* et *Utilité sociale des festivals (2020)*.

Ce document est donc le 3^e volet d'un triptyque et le fruit d'une réflexion collective : malgré leurs réalités très variées (festivals totalement bénévoles ou employant des salarié-es, niveaux de ressources divers et lieux de diffusion aux typologies difficilement comparables...), les festivals adhérents du Pôle revendiquent une utilité sociale qui les mène à coopérer sur des sujets de société et à prendre en main leur responsabilité dans la transition écologique du secteur culturel et événementiel.

Les festivals impliqués dans le groupe de travail ayant pris part à cette étude sont attachés aux travaux d'observation menés avec le Pôle depuis de nombreuses années. D'abord envisagées comme des manières d'objectiver leur action pour prouver leur impact positif sur les territoires, ces études sont devenues un moyen pour ces organisations d'apprendre collectivement et de s'encourager à l'amélioration continue des pratiques, à mi-chemin entre l'observation, l'auto-évaluation et l'action.

UNE MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE BASÉE SUR LA COOPÉRATION

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la démarche d'Observation Partici-

pative et Partagée (OPP) promue par le Pôle. Celle-ci repose sur l'implication et la participation des acteurs dans le processus de production de connaissances quantitatives et qualitatives relatives à leur activité.

Le questionnaire de cette étude est basé sur le référentiel "Événement Éco-Engagé" du REEVE, grille d'évaluation permettant aux organisateurs d'événements d'accéder à un label. Il est structuré autour de 8 "enjeux", 34 "leviers" et 105 "engagements" opérationnels pour les festivals souhaitant transformer leurs pratiques vers un modèle plus durable. Il nous a permis d'identifier avec les festivals participants les indicateurs pour mesurer leur niveau d'avancement en matière de développement durable. L'ensemble des indicateurs ne pouvaient être pris en compte, ainsi les festivals ont choisi eux-mêmes les axes qu'ils souhaitaient étudier collectivement.

Le questionnaire a été accessible aux festivals entre juillet et octobre 2023 sur le logiciel en ligne Sphinx et concerne les données des éditions 2023. Le festival Les Z'éclectiques, ayant lieu à quatre reprises chaque année, a répondu à deux questionnaires, pour son édition "Printemps" et son édition "Automne".

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Évaluation de l'impact des événements



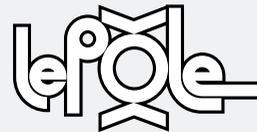
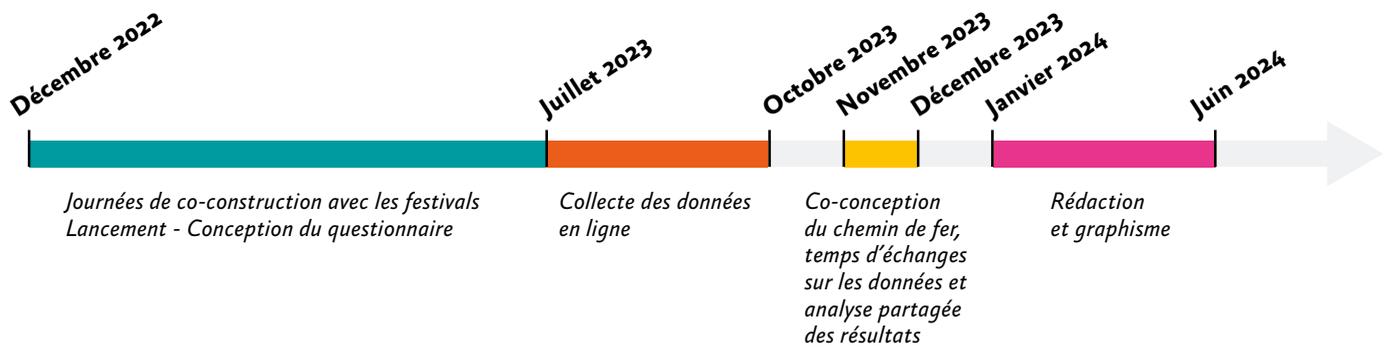
Transparence et responsabilité



Partage des bonnes pratiques



Sensibilisation des publics



Le réseau éco-événement accompagne les organisateurs d'événements à la prise en compte opérationnelle des enjeux environnementaux et sociétaux relevant du développement durable.

Pour atteindre cette ambition, l'association se donne les objectifs suivants : créer des outils, des méthodes et des services, comme le label "événement éco-engagé" ; encourager un socle commun d'usages professionnels et citoyens au niveau régional et national ; développer une expertise adaptée aux attentes de la filière.

Le Pôle de Coopération pour la Filière Musicale en Pays de la Loire est une association au sein de laquelle les initiatives se fédèrent pour construire des solidarités et défendre la diversité des expressions musicales.

Depuis sa création en 2007, le Pôle organise la coopération par l'expérimentation, la concertation, l'observation, la valorisation et l'appui aux initiatives. Son projet, large et ouvert, est positionné pour l'intérêt général de la filière musicale dans son ensemble.

LE PARTENARIAT ENTRE LE REEVE ET LE PÔLE :

Le REEVE et le Pôle coopèrent en région Pays de la Loire pour accompagner les festivals sur les enjeux de la transition écologique. Les objectifs de ce partenariat sont multiples :

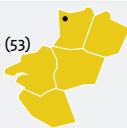
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs des musiques au Développement Durable,
- Les faire monter en compétence sur les problématiques de transition écologique et solidaire, sur la RSO (Responsabilité Sociale des Organisations) et les ODD (Objectifs de Développement Durable).
- Représenter les initiatives portées par les acteurs de la filière musicale régionale au sein de collectifs trans-régionaux ou nationaux (R2D2, STARTER,...) et leur faire bénéficier en retour des ressources de ces collectifs.

Cette étude est le fruit de cette coopération, débutée en 2015 et renouvelée jusqu'en 2026.

CARTES D'IDENTITÉ DES FESTIVALS PARTICIPANTS À L'ÉTUDE



SAINT-DENIS DE GASTINES (53)
RURAL A
HABITAT
DISPERSÉ
1590 hab.



Dans un champ

Au Foin De La Rue

Musiques actuelles
22^e édition
2 jours début juillet

Nombre de festivalier-es : 13 478

Budget en 2023 : 1 230 000 €

Surface du site (hectares) : 17

Nombre de scènes : 3

Nombre de concerts : 25

Nombre de permanent-es : 7,5

Nombre de bénévoles pendant l'événement : 1 200



MAYENNE (53)
CENTRE URBAIN
INTERMÉDIAIRE
13 000 hab.



Parc du château en centre-ville

Un singe en été

Musiques actuelles
9^e édition
3 jours fin juin

Nombre de festivalier-es : 5 127

Budget en 2023 : 297 500 €

Surface du site (hectares) : 9,5

Nombre de scènes : 2

Nombre de concerts : 15

Nombre de permanent-es : 2

Nombre de bénévoles pendant l'événement : 240



CLISSON (44)
PETITE VILLE
6 900 hab.



Sur un site aménagé

Hellfest Open Air

Metal
16^e édition
4 jours mi-juin

Nombre de festivalier-es : 280 000

Budget en 2023 : 37 000 000 €

Surface du site (hectares) : 127

Nombre de scènes : 11

Nombre de concerts : 229

Nombre de permanent-es : 25

Nombre de bénévoles pendant l'événement : 6 085



NANTES (44)
GRAND CENTRE URBAIN
303 400 hab.



En centre-ville sur plusieurs lieux en intérieur

Scopitone

Musiques électroniques
exposition d'arts numériques, conférences, ateliers, masterclass

21^e édition
5 jours mi-septembre

Nombre de festivalier-es : 16 968

Budget en 2023 : 560 600 €

Surface du site (hectares) : 0,5

Nombre de scènes : 3

Nombre de concerts : 24

Nombre de permanent-es : 30

Nombre de bénévoles pendant l'événement : 50



NORT-SUR-ERDRE (44)
BOURG RURAL
8 500 hab.



Dans un parc zone Natura 2000

La Nuit De l'Erdre

Musiques actuelles
23^e édition
4 jours fin juin

Nombre de festivalier-es : 100 000

Budget en 2023 : 6 100 000 €

Surface du site (hectares) : 50

Nombre de scènes : 2

Nombre de concerts : 27

Nombre de permanent-es : 6

Nombre de bénévoles pendant l'événement : 1 976

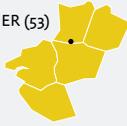
Sources :

INSEE, populations légales 2021

INSEE, Grille communale de densité au 1^{er} janvier 2024



CHÂTEAU-GONTIER (53)
CENTRE URBAIN
INTERMÉDIAIRE
11 700 hab.



Dans un jardin

V and B Fest'

Musiques actuelles
3^e édition
2 jours début juillet

Nombre de festivalier-es : 111 074
Budget en 2023 : 8 187 000 €
Surface du site (hectares) : 85
Nombre de scènes : 4
Nombre de concerts : 48
Nombre de permanent-es : 9
Nombre de bénévoles pendant l'événement : 2 065



CHEMILLÉ-EN-ANJOU (49)
BOURG RURAL
21 500 hab.

CHOLET (49)
CENTRE URBAIN
INTERMÉDIAIRE
53 800 hab.

ANGERS (49)
GRAND CENTRE URBAIN
158 000 hab.



Dans des théâtres, parcs ou salles de concert

Les Z'éclectiques

Musiques actuelles

Collection Printemps
14^e édition
2 jours fin avril

Nombre de festivalier-es : 3 318
Budget de l'édition 2023 : 173 000 €
Surface du site (hectares) : 0,5
Nombre de scènes : 3
Nombre de concerts : 19
Nombre de permanent-es : 2
Nombre de bénévoles pendant l'événement : 250

Collection Automne
17^e édition
2 jours début novembre

Nombre de festivalier-es : 5 279
Budget de l'édition 2023 : 408 224 €
Surface du site (hectares) : 2
Nombre de scènes : 3
Nombre de concerts : 13
Nombre de permanent-es : 5
Nombre de bénévoles pendant l'événement : 500



SAINT-MALÔ-DU-BOIS (85)
BOURG RURAL
1 580 hab.



Théâtre
de plein air
et un champ

Festival de Poupet

Musiques actuelles
36^e édition
14 jours de fin-juin à fin-juillet

Nombre de festivalier-es : 107 791
Budget en 2023 : 6 271 000 €
Surface du site (hectares) : 0,56
Nombre de scènes : 2
Nombre de concerts : 43
Nombre de permanent-es : 4,1
Nombre de bénévoles pendant l'événement : 1 301



COUËRON (44)
CEINTURE URBAINE
20 570 hab.

Dans une salle
de spectacle
en centre-ville

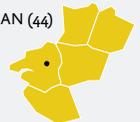
L'Envolée

Pluridisciplinaire
10^e édition
4 jours début juin

Nombre de festivalier-es : 1 044
Budget en 2023 : 40 000 €
Surface du site (hectares) : 1
Nombre de scènes : 1
Nombre de concerts : 13
Nombre de permanent-es : 1
Nombre de bénévoles pendant l'événement : 64



SAINT-COLOMBAN (44)
BOURG RURAL
3 320 hab.



Dans un champ

Megascene

Musiques actuelles
32^e édition
2 jours début juillet

Nombre de festivalier-es : 13 916
Budget en 2023 : 789 010 €
Surface du site (hectares) : 14
Nombre de scènes : 3
Nombre de concerts : 26
Nombre de permanent-es : 0
Nombre de bénévoles pendant l'événement : 659

RSE/RSO, DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

La notion de responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE) ou des organisations (RSO) émerge dans les années 1950¹ avec l'idée que les acteurs économiques ont une responsabilité au sein de la société : aligner leurs intérêts économiques avec l'intérêt public. Depuis, le périmètre de la RSE s'est précisé, prenant appui sur les "piliers du développement durable"², et s'incarne dans des standards internationaux. La RSE se définit aujourd'hui comme la contribution volontaire des entreprises ou des organisations aux enjeux du développement durable dans une acception large, prenant en compte 7 thématiques :

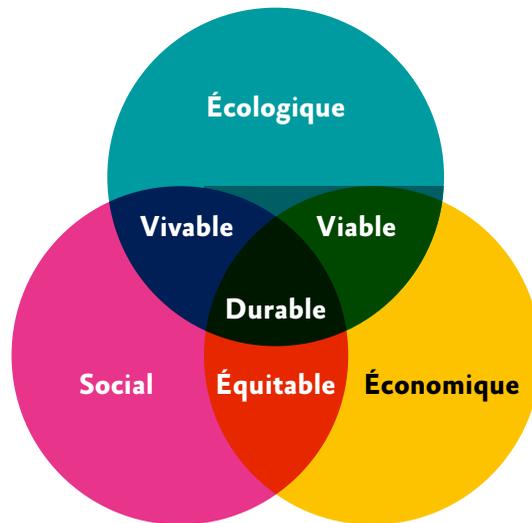
1. la gouvernance de l'organisation
2. les droits humains
3. les relations et conditions de travail
4. l'environnement
5. la loyauté des pratiques
6. les questions relatives aux consommateur-ices
7. les communautés et le développement local

Dans le cadre de son activité, une organisation peut produire des effets externes en procurant à autrui, sans contrepartie monétaire :

- un avantage ou une utilité, gratuitement (externalité positive)
- une nuisance, un dommage, dont l'organisation ne porte pas le coût de la réparation (externalité négative)

1 Bowen, H. R. (2013). *Social responsibilities of the businessman* ([Nachdr. der Ausg.] 1953). Univ. of Iowa Press.

2 Normes ISO 26000 (RSO), ISO 20121 (management responsable appliqué à l'événementiel).



PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'organisation d'un festival, les externalités positives comme négatives sont multiples. L'accueil de centaines ou de milliers de personnes sur un site naturel cause des impacts environnementaux qui vont plutôt dans le sens d'une dégradation de l'environnement. *A contrario*, l'impact positif en termes de développement local est aujourd'hui avéré.

Mettre en place une stratégie RSO requiert pour les festivals de travailler leur organisation interne et de gérer leurs externalités au sein d'un écosystème de parties prenantes multiples.

ACTIONS DE PRÉVENTION EN DIRECTION DES ÉQUIPES ET BÉNÉVOLES DES FESTIVALS

NOMBRE D'ORGANISATIONS IMPLIQUÉES SUR... (SUR 10 FESTIVALS)

Risques psychosociaux

3

Bien-être au travail

4

Égalité salariale

3

L'APPROCHE "RSO" DES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES FESTIVALS

Les structures chargées de l'organisation de festivals sont des entreprises à part entière. Toutes emploient des salarié-es, pendant les événements et à l'année, à l'exception de Megascene qui n'emploie des personnes que pendant l'événement, majoritairement sous le régime de l'intermittence.

Elles portent la responsabilité de la santé de leurs salarié-es, y compris des salarié-es intermittent-es, et mènent des actions de prévention-santé : lien avec la médecine du travail, entretiens individuels, charte et règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques professionnels, expertise de professionnel-les de santé sur les postes de travail...

3 festivals ont mis en place une charte sur l'organisation du travail, et un festival a mené une concertation ayant abouti à la formalisation d'un accord d'entreprise.



“L’équipe a reçu une formation sur les violences, le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) au travail, et sur les risques pour le public. Nous avons un protocole de signalement, un guide complet sur ces questions et une charte de bonne conduite remise à toute personne qui travaille avec nous.”

Scopitone

100 % DES FESTIVALS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE D’AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

Au sein de la filière musicale en Pays de la Loire, les festivals sont moteurs sur ces enjeux de responsabilité et partagent leurs réflexions en groupe de travail. Les stratégies RSO mises en place s’appuient sur des référentiels adaptés à la spécificité de leurs organisations, comme celui du REEVE.

Des axes de travail se dessinent notamment autour de :

- la prévention, en interne (prévention des risques psycho-sociaux) et sur les événements (prévention des violences sexistes et sexuelles),
- la gouvernance de l’organisation (gestion de grandes communautés de bénévoles)
- la transition écologique (essor du label “événement éco-engagé”)

Malgré tout, il reste rare de voir au sein des festivals des postes dédiés à 100% au pilotage de la RSO. On peut observer que la fonction de « référent-e » sur les questions de transition est liée au volontarisme et à l’appétence d’une personne sur le sujet, sans qu’elle soit forcément formée à ces enjeux. Dans d’autres cas, la mise en place de la stratégie peut s’appuyer sur des commissions bénévoles.

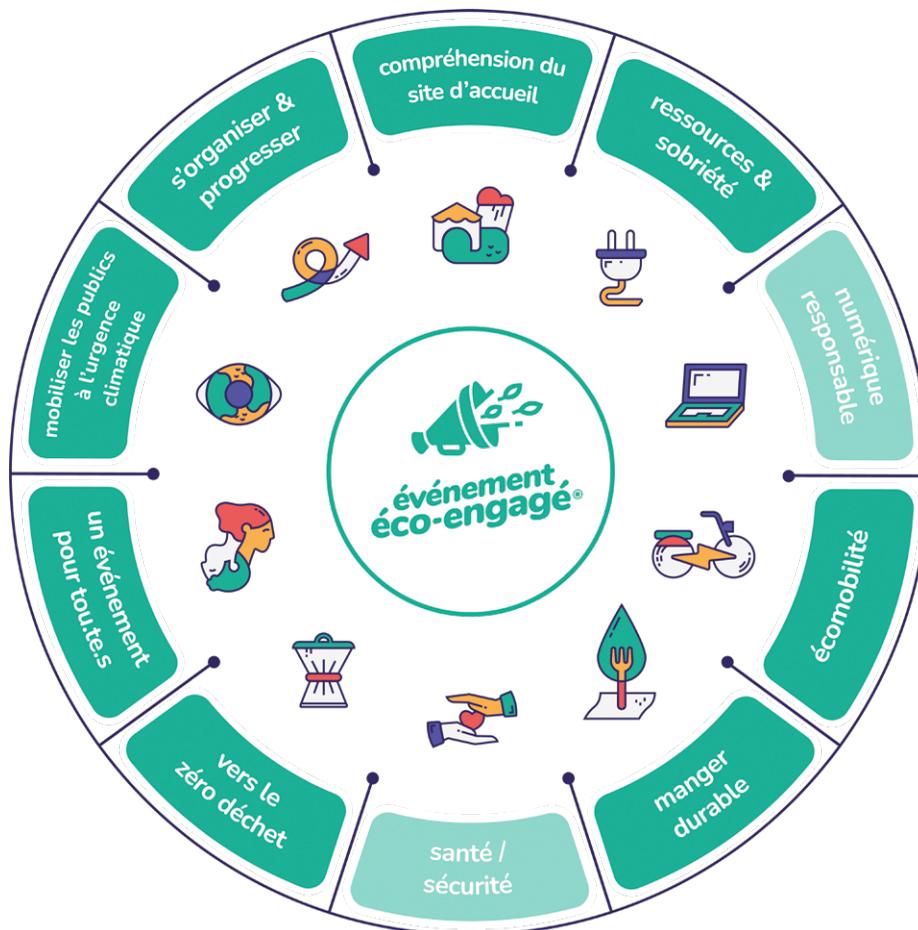


“Nous avons créé un poste de chargé de production - développement durable en février 2023, suite à un retour d’expérience sur les deux précédentes éditions du V and B Fest’. Un travail concernant différentes thématiques sociales et environnementales avait pu être initié par les équipes et il nous semblait fondamental d’aller plus loin en coordonnant les projets et en inscrivant le V and B Fest’ dans une démarche RSO.

La multitude de défis qu’incombe l’organisation d’un festival rendait indispensable la présence à l’année d’un salarié pour traiter ces sujets avec les différents acteurs du territoire. Nous avons couplé cette création de poste en 2023 avec la prise de 33 engagements liés à la labellisation REEVE. Ceci nous a permis de faire un premier cadrage de nos différentes idées et d’envisager l’avenir sur des bases solides.”

V and B Fest’

LE RÉFÉRENTIEL “ÉVÈNEMENT ÉCO-ENGAGÉ” DU REEVE



Source : REEVE

ÉNERGIES ET CARBURANTS

LES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DES FESTIVALS

Organiser un concert en plein air, de jour comme de nuit, nécessite une dépense en énergie colossale. Les équipements de sonorisation, la création lumière, l'éclairage, mais aussi les services de restauration (pour maintenir les boissons bien fraîches !) ou d'accueil des publics ont besoin de tension, d'intensité et de puissance pour fonctionner et permettre la magie de l'expérience d'un festival. L'installation électrique et sa gestion, souvent sur un site complètement dépourvu d'infrastructure électrique le reste de l'année, représente un défi logistique pour les organisateur-ices.

SOURCES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (SUR 10 FESTIVALS)

Raccordement au réseau urbain

5

Groupe électrogène

6

Énergies renouvelables

1

En Pays de la Loire, sur les festivals interrogés, 5 seulement ont accès au réseau électrique pour l'acheminement de l'énergie : Hellfest, Scopitone, Un singe en été, l'Envolée, Les Z'éclectiques. Dans cette configuration, quelques fournisseurs d'énergie offrent la possibilité à leurs clients d'acheminer de l'électricité verte par le biais du réseau Enedis mais ce n'est pas toujours le cas. Le reste de l'approvisionnement est assuré principalement par des groupes électrogènes. Or, si certains générateurs sont alimentés par des carburants biosourcés, la plupart d'entre eux consomment du fioul, matière pétrolière ayant un impact négatif significatif sur le climat et l'environnement. Les groupes électrogènes représentent 70% de la consommation électrique des festivals répondeurs.

Les alternatives s'appuyant sur les énergies renouvelables (panneaux solaires notamment) ne sont que très peu déployées en région.



CONSOMMATION DE CARBURANTS PAR LES GROUPES ÉLECTROGÈNES (8 FESTIVALS)

**60 327 litres,
soit 7 540 l en moyenne
et 1 471 l par jour
de festival**

**Un seul festival (Au Foin
De La Rue) dispose d'un
système pour produire
sa propre énergie.
Des panneaux solaires
fournissent 20% de
l'électricité utilisée par le
festival et les 80% restants
sont fournis par des géné-
rateurs conventionnels.**





CONSUMMATION MOYENNE D'ÉLECTRICITÉ POUR 1 JOUR DE FESTIVAL

3 800 kWh* soit en moyenne **1 411 kWh par scène (hors Hellfest, soit 6 festivals qui ont pu mesurer leur consommation)**

12 300 kWh soit en moyenne **2 000 kWh par scène (avec Hellfest)**

* Selon enercoop, la consommation d'un ménage de 4 personnes vivant dans un appartement non chauffé à l'électricité est en moyenne de 3 700 kWh annuels.

SHOW ET SOBRIÉTÉ : DEUX EXIGENCES INCOMPATIBLES ?

La qualité d'un spectacle, du point de vue son et lumière, n'est pas incompatible avec une meilleure maîtrise des consommations d'énergie. La quantité de technologies utilisées et d'énergie nécessaires à leur alimentation ne font pas la qualité d'une œuvre. Souvent, la

puissance nécessaire au spectacle est surévaluée, ou bien le groupe électrogène pourrait être évité...

Les freins à une réflexion plus poussée sur le sujet sont principalement d'ordre technique et économique, et les festivals ont rarement l'expertise sur ces sujets en interne. De plus, la crainte d'une défaillance du réseau en plein milieu d'un concert en cas de puissance insuffisante subsiste et oppose une fin de non-recevoir à toute transition. Faute de solution durable et fiable, la dépendance aux groupes électrogènes se perpétue et fragilise les organisations.

Un changement dans les pratiques s'annonce pourtant inévitable, tant du point de vue environnemental pour s'inscrire dans la trajectoire prévue par les accords de Paris*, que d'un point de vue économique, puisque le coût des combustibles fossiles augmente au fur et à mesure qu'ils se raréfient, ce qui entraîne incertitude et vulnérabilité.

LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE : UN LEVIER VERS L'INDÉPENDANCE ET LA SOBRIÉTÉ

La maîtrise de la consommation énergétique, dans ce contexte d'inflation

galopante, est aujourd'hui cruciale pour répondre aux enjeux de sobriété des événements et cheminer vers des alternatives au groupe électrogène.

La connaissance et la compréhension technique du sujet permet notamment :

- d'éviter le surdimensionnement des équipements électriques, l'utilisation de ressources énergétiques fossiles ou non renouvelables et les émissions de gaz à effet de serre ;
- d'optimiser l'utilisation de l'électricité et donc de diminuer la charge financière des énergies du festival ;
- de favoriser une dynamique d'expérimentation de solutions alternatives, transférables et reproductibles, permettant à l'ensemble des événements de s'approprier les enjeux de la sobriété selon leur propre contexte organisationnel

Cette reprise en main nécessite l'implication active de l'ensemble des parties prenantes (les fournisseurs d'énergie, les collectivités territoriales et les prestataires de services) pour favoriser l'émergence de solutions innovantes et durables pour optimiser les usages tout en réduisant les coûts.

CE QU'IL FAUT RETENIR POUR CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION ÉNERGÉTIQUE, SELON NEGAWATT

1

Prioriser les besoins essentiels

dans les usages individuels et collectifs de l'énergie par des actions de **sobriété** (supprimer les gaspillages, contenir l'étalement urbain, opter pour des alternatives à la voiture, réduire les emballages, etc.) ;

2

Diminuer la quantité d'énergie

nécessaire à la satisfaction d'un même besoin grâce à l'**efficacité énergétique** (isoler les bâtiments, améliorer le rendement des appareils électriques ou des véhicules, etc.) ;

3

Privilégier les énergies renouvelables

pour leur faible impact sur l'environnement et leur caractère inépuisable. Ce sont des énergies de flux, par opposition aux énergies de stock, fondées sur des réserves finies de charbon, pétrole, gaz fossile et uranium.

DÉCHETS ET RÉEMPLOI

DÉCHETS : VALORISER POUR MOINS JETER

La gestion des déchets est un enjeu très opérationnel pour les festivals. Le sujet touche à l'image de l'événement, à sa façon de rendre les espaces agréables à vivre pour les visiteurs et de préserver l'écosystème naturel de son site d'implantation. Chaque organisation met en place une logistique de tri, de collecte, d'évacuation et de traitement des déchets en coopération avec diverses filières de valorisation (réemploi, recyclage et compostage) pour augmenter la part des déchets valorisés et limiter la production de "déchets ultimes" (ceux que l'on jette définitivement).

La gestion des déchets est l'un des sujets les mieux pris en main par les festivals mais l'évolution continue des législations les oblige à une progression constante. La responsabilité de chaque partie prenante quant à la prise en charge des coûts économiques, sociaux et environnementaux des déchets reste un sujet épineux. En effet, en fin de chaîne, c'est l'utilisateur-ice final-e de l'objet qui a la responsabilité de son devenir : est-ce une ressource ou un déchet ? Dans un contexte où les matières premières se font rares, la seconde vie des produits manufacturés est une question d'intérêt général.

De plus, l'impact des industries du recyclage n'est pas neutre. Recycler implique des coûts de transport et de stockage, et les sites de production de matière recyclée sont émetteurs de gaz à effet de serre. Les filières du réemploi offrent une voie plus soutenable au regard de l'environnement mais aussi de leurs retombées sociales, mais elles n'arrivent que difficilement à s'imposer sur un marché culturellement linéaire.

CHANGEMENT DE PARADIGME : DE L'ÉCONOMIE LINÉAIRE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les festivals sont par essence éphémères et renouvellent constamment leurs plans pour les espaces de vie, les scénographies,... entraînant des logiques de consommation généralement linéaires qui entrent en contradiction avec les 3 piliers du développement durable.

L'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité prennent le contre-pied de l'économie linéaire : elles offrent de nouveaux modèles qui sont plus aptes à répondre aux contraintes économiques des événements. L'usage des matériels et matériaux est au centre de ces concepts : fin d'usage ne veut pas toujours dire fin de vie. Cette

distinction doit conduire les individus à repenser leur rapport aux objets, et les organisations événementielles peuvent trouver des économies financières dans des pratiques de sobriété.

TROIS QUARTS DES DÉCHETS RESTENT À LA CHARGE DES ORGANISATIONS

La responsabilité des professionnelles à collecter et traiter séparément leurs déchets a un coût économique qui n'est pas anecdotique. Celui-ci peut être partiellement pris en charge par les collectivités territoriales qui soutiennent les événements, lorsqu'elles collectent leurs déchets ménagers assimilés (ce qui représente 27% de la masse totale pour les festivals répondants). Pour tous les autres déchets, soit 73% des déchets qui sont considérés comme "déchets d'activités économiques", ce sont les organisations qui assument la facture.



18 tonnes de déchets par jour d'ouverture au public
par festival
(dont Hellfest)

211 TONNES BIODÉCHETS ISSUS DES TOILETTES SÈCHES

(5 festivals)
0,37 kg par festivalier-e
94% valorisés

109 TONNES DÉCHETS RECYCLABLES

(carton, emballages, films plastiques, métaux, aluminium, bois, piles...)
1,8 tonnes par jour de festival (hors Hellfest)
0,12 kg par festivalier-e



206 TONNES ORDURES MÉNAGÈRES

0,25 kg par festivalier-e
89% financées par l'organisateur/prestataire
11% financées par la collectivité territoriale

25 TONNES DÉCHETS TECHNIQUES

(bois, matériaux de scénographie...)
(3 festivals)
2,5 tonnes de déchets techniques par scène en moyenne
59% revalorisés ou réemployés
Matériaux réemployés par la Ressourcerie Culturelle : **1,68 tonnes** (Hellfest)

94 TONNES VERRE

pris en charge par la collectivité dans 9 cas / 10

33 TONNES DÉCHETS ALIMENTAIRES

0,04 kg par festivalier-e
54% valorisés

AUTRES DÉCHETS COLLECTÉS ET VALORISÉS

Mégots : **22 kgs** pour 4 festivals
Huiles alimentaires : **36 kgs**
(2 éditions des Z'éclectiques)



Source : Festival de Poupet

1 302 personnes mobilisées pour la gestion des déchets pour 11 événements

54 personnes en moyenne sont mobilisées pour la gestion des déchets sur les sites, hors Hellfest qui mobilise à lui seul une équipe de 760 personnes.

LOI AGECE : QUELS ENJEUX POUR LES FESTIVALS ?

Parue en février 2020, la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire vise à transformer progressivement notre économie majoritairement linéaire en économie circulaire pour limiter les déchets, préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Elle prévoit 5 axes d'actions :

- sortir du plastique jetable,
- mieux informer les consommateurs
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
- agir contre l'obsolescence programmée
- produire différemment

Ce nouveau cadre réglementaire impose aux festivals de trouver, notamment, des solutions alternatives à la vaisselle jetable pour leurs services de restauration. Le changement de pratiques se doit d'être profond et remet en cause la logistique des bars et de la restauration. Peut-on mutualiser l'achat de vaisselle réutilisable ? Comment laver toute cette vaisselle et la remettre en circulation ? Sur place ou à l'écart du festival ? Via un prestataire ou en interne ? Le défi est de taille, notamment pour les festivals de grande jauge ! Et les solutions à construire collectivement.

LA TRANSFORMATION DES FLUX PROGRAMMÉE SUR 3 ANS AU FESTIVAL DE POUPEL

Depuis 2021, le Festival de Poupet ne produit quasiment plus de déchets compostables issus de son offre de restauration (vaisselle, serviettes en papier,...), ayant transitionné graduellement vers une solution de vaisselle lavable et réutilisable. Les déchets alimentaires, les huiles de cuisson ainsi que les biodéchets issus des toilettes sèches sont évacués par des entreprises qui transforment ces matières en compost pour les vendre à des entreprises pépiniéristes des alentours, ou les méthanisent. Ces entreprises de traitement des déchets sont situées à 5 et 15 km du site du festival, ce qui facilite la logistique et permet d'évacuer les déchets du site tous les 2 soirs maximum. Pour assurer une transition douce, le festival a d'abord modifié les pratiques en "backstage" : les premières années, les équipes et les artistes ont testé les méthodes qui ont ensuite été appliquées aux publics.

LE DUB CAMP FESTIVAL, L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ EN ACTION

Le Dub Camp Festival, porté par l'association Get Up ! et accompagné par la Ressourcerie Culturelle, illustre la mise en pratique de l'économie de la fonctionnalité sous de multiples aspects :

Optimisation du matériel acquis par le festival : une fois le festival passé, que faire du matériel inutilisé ? Get Up ! propose son matériel à la mutualisation via la Ressourcerie Culturelle. Il peut ainsi être loué par d'autres organisations de la culture et/ou de l'événementiel.

- Location de matériel pour compléter les besoins : la location de matériel issu de collectes contribue à soutenir

LA RESSOURCERIE CULTURELLE, À MONTAIGU-VENDEE (85)

Depuis 2019, la Ressourcerie culturelle développe des solutions basées sur l'économie circulaire et sur l'économie de la fonctionnalité pour les acteurs culturels et de l'événementiel. Au cœur du projet, l'engagement de proposer une alternative au modèle de « l'usage unique » et de la propriété exclusive par la collecte de matériel et sa revalorisation en vue du réemploi. L'approche de la Ressourcerie Culturelle invite à repenser notre manière de consommer et de produire des spectacles en plaçant le curseur sur la notion d'usage et de service pour créer de la durabilité. Les festivals ligériens se sont emparés de ces enjeux et ont concrétisé en 2022 un projet d'envergure : l'achat commun de toilettes sèches et/ou de containers aménagés en bars et billetteries à 7 structures : le Dub Camp Festival (44), le Hellfest (44), Les Z'éclectiques (49), le Motocolor (29), le Bebop Festival (72), le V and B Fest' (53), Les 3 Éléphants (53). Lorsqu'il n'est pas utilisé par les ces structures, ce matériel est loué à d'autres acteurs du territoire. En privilégiant l'usage partagé plutôt que la propriété individuelle, ce projet permet à chaque structure de réduire significativement ses coûts et de s'inscrire dans une démarche responsable.

la dimension collaborative de l'économie de la fonctionnalité et à minimiser l'impact sur l'environnement (pas de surproduction).

- Engagement dans des investissements communs pour répondre collectivement à un besoin : le Dub Camp a participé aux côtés de 6 autres festivals ligériens à l'investissement dans des toilettes sèches et containers aménagés.

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Lorsque l'on parle d'impact écologique des événements, culturels ou non, la question du transport des publics et des équipes est au cœur des enjeux. Les études qui ont été menées sur les grands événements montrent que l'impact du transport pour se rendre en festival serait le plus important en termes d'émissions de gaz à effet de serre³.

La région Pays de la Loire est composée de 5 départements qui se différencient par leur taux d'urbanisation radicalement différents. La métropolisation de Nantes et d'Angers est largement compensée par la ruralité des départements de la Sarthe et de la Mayenne et, au global, ce sont 9 communes sur 10 en Pays de la Loire qui se trouvent en zone rurale.



"Dans nos petits villages, c'est toujours compliqué en termes d'accessibilité pour se rendre au festival"
(Au Foin De La Rue, membre de l'équipe, homme, 37 ans, chef d'atelier, venu en voiture seul)

L'accessibilité par la route et en transports en commun est fortement liée à cette concentration de population dans les deux métropoles et autour des agglomérations (Saint-Nazaire, Cholet, Le Mans, Laval et La Roche-sur-Yon). Une ligne de TGV et 28 liaisons TER permettent une bonne desserte de la plupart des territoires. Cependant, seuls 5 festivals participants ont lieu à proximité directe d'une gare (moins de 20 minutes à pied). Le Festival de Poupet et Au Foin De La Rue sont inaccessibles en transports en commun (plusieurs heures de marche depuis la gare la plus proche). Par ailleurs, lorsqu'ils existent, ces transports ne sont pas toujours disponibles la nuit pour le retour des publics à leur domicile.



NAVETTES :

AU FOIN DE LA RUE (4€)

MEGASCENE (2,4€)

LES Z'ÉCLECTIQUES

HELLFEST (DEPUIS LE PARKING, AÉROPORT ET GARE)

V AND B FEST' (6 À 10€)



"J'ai pris la navette parce que je n'avais pas trop d'autre moyen et puis c'est un bon moyen plus écologique. Et puis comme ça j'étais plus indépendante aussi"
(Au Foin De La Rue, public, femme, 17 ans, en service civique, venue en navette)

LE BILLET LIVE : UNE MOBILITÉ INTRA-RÉGIONALE À PETIT PRIX

Depuis les années 2010, la SNCF en région Pays de la Loire travaille à l'accessibilité des événements aux publics, dans les domaines du sport et de la culture. Depuis 2018, plusieurs festivals participant à cette étude sont intégrés à l'offre « Billet Live » qui permet aux publics de manifestations culturelles de payer leur billet de train 5€ pour s'y rendre, depuis n'importe quelle autre gare des Pays de la Loire. Cette initiative concerne aujourd'hui une trentaine d'événements, et va de pair avec l'extension des services ferroviaires pendant la nuit.

Parmi les festivals participant à l'étude, Les Z'éclectiques, Au Foin De La Rue, le Hellfest, La nuit de l'Erdre, le V and B Fest', bénéficient du dispositif Billet Live en 2023. Pour Au Foin De La Rue, une navette est mise à disposition par l'organisation afin de compléter cette offre de la SNCF : depuis la gare, quelques kilomètres restent à parcourir pour atteindre le site.

3 2021, The shift project. Décarbonons la culture ! Rapport final.



Source : Hellfest
© Pixback photography



Source : Hellfest
© Pixback photography

“FESTIVALS EN MOUVEMENT” (FEM), UN PROJET NATIONAL SUR LES MOBILITÉS DURABLES EN FESTIVAL

LES DÉPLACEMENTS DES PUBLICS ET DES ÉQUIPES PÈSENT DANS LE BILAN CARBONE DES ÉVÉNEMENTS.

Partant de ce constat, le projet FEM lancé en 2023 par le collectif R2D2 (dont le Pôle et le REEVE sont membres) fédère une cinquantaine de festivals sur le territoire national et vise à les rendre actifs et moteurs sur l'enjeu des mobilités durables. Le projet se déroule en 3 étapes :

- une grande étude nationale sur la mobilité des publics,
- deux saisons d'expérimentations de solutions visant à réduire l'impact carbone des transports sur les festivals,
- une phase de capitalisation des résultats et des bonnes pratiques.

Sur la région Pays de la Loire, 2 126 personnes ont été interrogées via un questionnaire, dont 74,8 % de festivalier-es et 25,2 % de personnes travaillant ou faisant partie des bénévoles du festival.

Un Singe en été, Au Foin De La Rue, le Dub Camp, Les Z'éclectiques, Les Beaux jours, le Festival de Poupet et la Nuit de l'Erdre participent au projet pour la région des Pays de la Loire.

Parmi les enseignements de cette étude, on lit notamment que : “Les festivals de la région ont tendance à attirer des publics et équipes plutôt locales (qui parcourent peu de distance pour se rendre en festival). En effet, les enquêté-es sont plus nombreux-ses à avoir parcouru de courtes distances : la majorité (50,7 %) a fait moins de 30 kilomètres, et 71 % ont parcouru moins de 50 kilomètres pour se rendre en festival. Seules 9,6 % ont

parcouru plus de 100 kilomètres. Cette proximité géographique se retrouve pour quasiment tous les festivals de la région, excepté pour le Dub Camp Festival, sur lequel les publics et équipes viennent de bien plus loin (la grande majorité ayant parcouru plus de plus de 200 kilomètres pour s'y rendre).”

Pour contourner les embûches liées aux transports collectifs, tous les festivals pour lesquels les publics dépendent du transport individuel tentent d'inciter les spectateur-ices au covoiturage via des plateformes de mise en relation. En Pays de la Loire, ce sont 5% des publics et équipes de festivals qui ont utilisé le covoiturage pour se rendre à un événement, contre 3,5% au national.



DISTANCE DE LA GARE AU SITE DU FESTIVAL



En voiture

V and B Fest' : 40 minutes en voiture

Au Foin De La Rue : 35 minutes en voiture
→ 94% des personnes interrogées se rendent au festival en voiture individuelle

Festival de Poupet : 25 minutes en voiture
→ 79% des personnes interrogées se rendent au festival en voiture individuelle



À pied

Hellfest : 20 minutes à pied

Scopitone : 40 minutes à pied

La Nuit de l'Erdre : 20 minutes à pied

Un singe en été : 15 minutes à pied

→ 27% des personnes interrogées au festival Un singe en été sont venues principalement à pied



En bus

L'Envolée : arrêt de bus à 10 minutes à pied

Megascene : arrêt de bus à 16 minutes à pied

* Les Z'éclectiques : les lieux de concerts changent selon les éditions.

RESTAURATION ET BOISSONS

DES ACTIVITÉS AUX EXTERNALITÉS MULTIPLES

L'Agenda 2030 des Nations unies s'appuie sur le constat d'un monde de plus en plus interdépendant. Ce qui se passe là-bas a des impacts ici. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le secteur agricole, qui est à la fois acteur et victime du changement climatique, mais aussi vecteur de solutions pour un monde plus équitable et résilient. La contribution du secteur agricole à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des ressources nécessite une évolution concertée des pratiques, notamment en matière de gestion de l'eau, de couverture des sols, d'usage des terres, de fertilisation azotée, de sélection animale et d'alimentation des animaux.

La loi du 24 août 2021 (portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face

à ses effets) crée la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). L'application de ces leviers n'a de sens que s'ils sont utilisés par les différentes parties-prenantes concernées : les exploitations, les entreprises, les filières, les territoires, sans oublier les consommateurs-ices.

L'agriculture émet 21% des émissions directes nationales de gaz à effet de serre et 97% des émissions d'ammoniac⁴.

VÉGÉ OU CARNÉ : UN PREMIER CHOIX POUR RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT SON EMPREINTE

Les organisations événementielles qui accueillent des milliers de visiteurs ont un rôle majeur à jouer en matière d'approvisionnement raisonné, mais aussi d'éducation alimentaire. Et même si

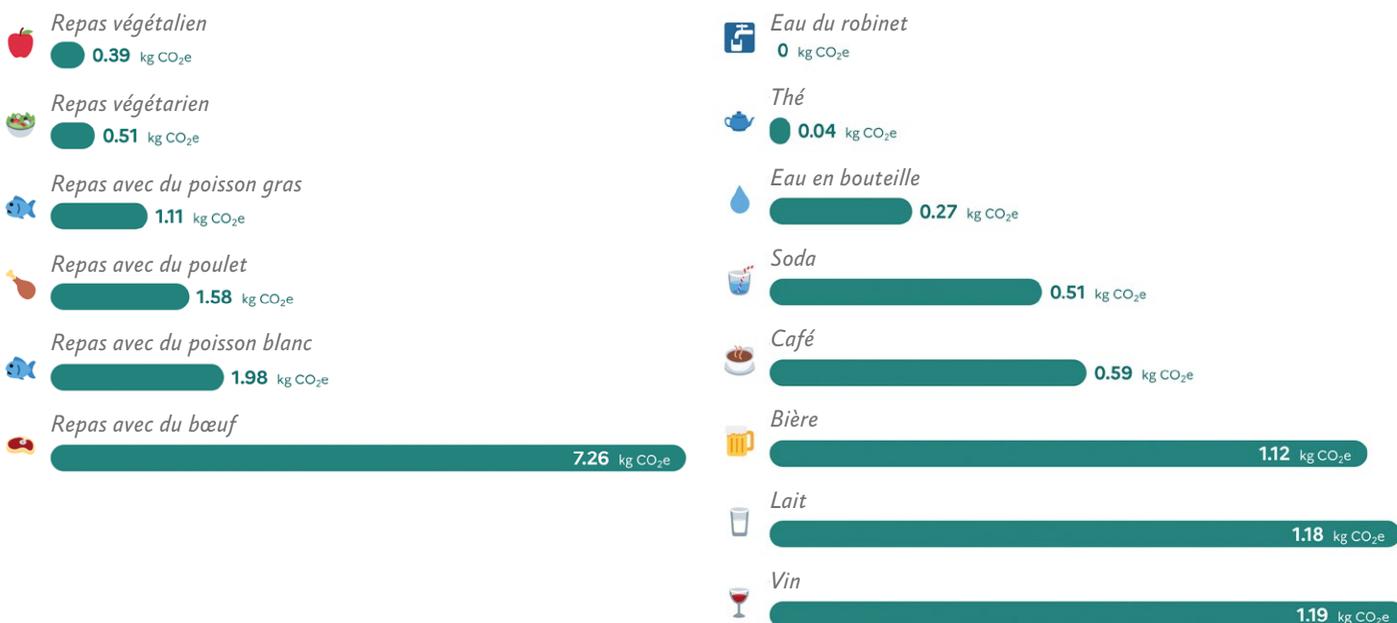
le sujet est fréquemment centré sur la restauration, le débit de boissons qui va de pair avec la tenue d'un festival est un indicateur tout aussi crucial.

Sur les 10 festivals interrogés, ce sont des millions de boissons qui ont été servies et de repas qui ont été consommés. L'impact des externalités liées à ces activités de restauration peut être colossal selon les choix des organisations sur différents postes :

- la provenance des denrées : distance plus ou moins proche, impactant la facture carbone liée au transport et les retombées économiques ;
- les modes et les éthiques de production : agriculture intensive, biologique, raisonnée, biodynamique, commerce équitable...;
- les types de produits : produits carnés ou végétariens, café ou chicorée, jus de pomme ou de fruits exotiques...

⁴ ADEME, 2015.

IMPACT CARBONE D'UNE RESTAURATION VÉGÉTARIENNE, CARNÉE ET DU DÉBIT DE BOISSONS





762 058 plats principaux (dont sandwich) consommés (catering et publics)

(en moyenne 7 536 repas par jour (hors Hellfest))

En fonction des festivals, la part de plats végétariens ou vegan consommés varie de 11% à 59%, pour une moyenne de 25%.

Impact carbone des repas

Selon le calculateur de l'ADEME, les repas végétariens ou vegan consommés ont permis d'économiser environ 334 tonnes de Co₂e⁵ ! (10 festivals)

1 490 repas redistribués (6 festivals)

5 Mode de calcul : différentiel entre l'impact d'une restauration 100% carnée (762 058 repas) et le réel (en moyenne 25% de repas végétariens ou vegan).

BANNIR LES CONTENANTS À USAGE UNIQUE : UN OBJECTIF RÉGLEMENTAIRE POUR LES ACTIVITÉS DE RESTAURATION ET DE DÉBIT DE BOISSON



457 200 : nombre de gobelets fabriqués pour les éditions 2023

La moitié des participants a fabriqué des gobelets pour l'édition 2023 de son événement, soit 76 200 chacun.

Plusieurs festivals ont choisi de ne plus fabriquer de gobelets millésimés. En rendant la communication sur leurs gobelets plus intemporelle, les festivals s'assurent qu'ils pourront être réutilisés l'année suivante.

49% des gobelets de 2023 n'ont pas d'identité visuelle spécifique à cette édition du festival.



ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, C'EST AUSSI (ET SURTOUT) UN POSITIONNEMENT CULTUREL

Pour le festival Au Foin De La Rue, la lutte contre le gaspillage alimentaire est une affaire d'ADN. Ce festival travaille toute l'année pour apporter une offre culturelle dans une zone fortement agricole. Cette proximité entre culture et agriculture place l'alimentation au cœur du projet porté par ce collectif de culture paysanne.

L'équipe du festival gère la majorité de ses points de restauration en direct, avec une bonne gestion des quantités et n'hésite pas à servir deux jours de suite le même menu si les portions de la veille n'ont pas été terminées.

“On ne lâche pas sur notre position. Même si certain-es peuvent être insatisfait-es de manger deux jours de suite le même repas, lorsque l'on a conscience du travail des agriculteur-ices, on ne gâche pas la nourriture.”

Pour les restaurateurs extérieurs, l'organisation impose un cahier des charges exigeant et contrôle les pratiques de ses prestataires.

Les restes de repas et de préparations seront donnés aux cochons et la boucle est bouclée sans externalité carbone : collecte, transport, compostage, transport, usage du compost et limitation des cultures de céréales dédiées à l'élevage.

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS RIBAC : LA DÉCROISSANCE, SEULE VOIE POSSIBLE POUR DES FESTIVALS RESPONSABLES ?

Entretien avec François Ribac, compositeur et sociologue et auteur de *La fabrique de la programmation culturelle* (2017), en collaboration avec Catherine Dutheil-Pessin aux éditions La Dispute et *Pour une autre écologie musicale* (2023) dans la revue Audimat.

Dans vos travaux de recherche, vous défendez l'idée qu'il faut cesser de penser la transformation écologique comme la simple « optimisation de l'empreinte carbone ». Pensez-vous que les festivals puissent adopter un modèle de développement durable ?

La notion de « développement durable » a émergé formellement à la fin des années 1980, mais l'idée qu'il faut aménager les pratiques date de plus longtemps, en particulier du rapport du club de Rome en 1972. L'idée qu'il faut rendre soutenables les activités humaines pour éviter le désastre circule donc depuis plus de 50 ans maintenant. On est forcé de constater que ça ne marche pas !

Les productions industrielles dans le monde entier sont en hausse, y compris la production artistique et musicale. On n'est plus au bord du gouffre, on est en train de tomber dedans. Il est donc de moins en moins crédible de penser que l'aménagement des pratiques existantes pourrait suffire.

De plus en plus d'études montrent que le plus gros poste d'émissions de gaz à effet de serre ou de l'impact carbone des festivals, ce serait le déplacement des

spectateurs. Et on pointe beaucoup du doigt les gros événements parce qu'ils rassemblent énormément de publics et produisent beaucoup d'externalités.

Tous les jours, il y a des centaines et des milliers de représentations. Contrairement à ce qui est suggéré dans le rapport du Shift Project sur le fait que plus les événements sont petits, moins ils sont toxiques du point de vue environnemental, ce qu'on oublie c'est que si on les additionne, ça revient au même ! Les gros festivals sont particulièrement significatifs mais l'addition de petits événements produit la même chose en termes d'impacts.

De plus, on oriente souvent la réflexion uniquement sur le carbone lié aux tournées et on insiste sur l'impact des spectateurs alors que ce ne sont pas les seuls problèmes. Ce focus sur le carbone a tendance à laisser penser que, avec une transition énergétique uniquement, en passant à des énergies renouvelables, on va s'en sortir.

Et puis dire que les consommateurs sont les responsables, cela évite trop souvent de réfléchir à la production elle-même. Insister sur les spectateurs

dans les festivals, c'est oublier le fait que ce sont le tourisme culturel et les festivals qui génèrent ça. De mon point de vue, on doit sortir de la position de médiation culturelle qui consiste à « éduquer le public » comme s'il en savait moins que les professionnel·les de la culture, alors que le monde culturel est très en retard par rapport au monde social.

C'est le modèle festival qui est à discuter, parce que c'est une culture de la circulation. Le monde artistique et musical promeut une rythmique de la nouveauté. Il y a l'idéologie de l'émergence des jeunes, de la nouveauté perpétuelle. Or ce culte du nouveau est très violent, il est méritocratique. Il suppose des inégalités qui sont inacceptables et qui ne sont pas acceptées dans d'autres mondes, par exemple dans l'éducation. Il dit qu'il faut toujours du neuf, qu'il faut toujours consommer. Là où on désigne souvent les consommateurs comme étant des gens voraces qui veulent toujours du nouveau – en particulier les jeunes –, en fait c'est la structure de l'offre artistique qui est consumériste.

Prendre des mesures écologiques pour un événement, cela implique de changer aussi son modèle économique. C'est une remise à plat totale ?

On peut s'interroger sur la façon dont ce type de mesures, en particulier si les institutions décident d'appliquer des principes d'éco-conditionnalité pour le versement d'aides publiques, peuvent mettre en danger ou pas la viabilité, la continuité ou la santé de structures.

Le modèle économique des festivals, plus ou moins lié à l'argent public, repose en grande partie sur la précarité, sur des externalisations et sur une délégation à des managers culturels. La viabilité ou la tenabilité économique quand il y a de l'argent public – on ne peut pas exactement parler de rentabilité parce que le déficit est structurel – est en grande partie liée au fait de fonctionner sur des propositions artistiques « jetables ». Dans les arts, l'obsolescence programmée concerne en tout premier lieu les œuvres et les équipes artistiques.

On doit réécrire le modèle. Pas uniquement parce qu'on doit faire face, pour des raisons éthiques ou des raisons de normes, à des questions environnementales, mais aussi parce que le modèle social lui-même est devenu intenable.

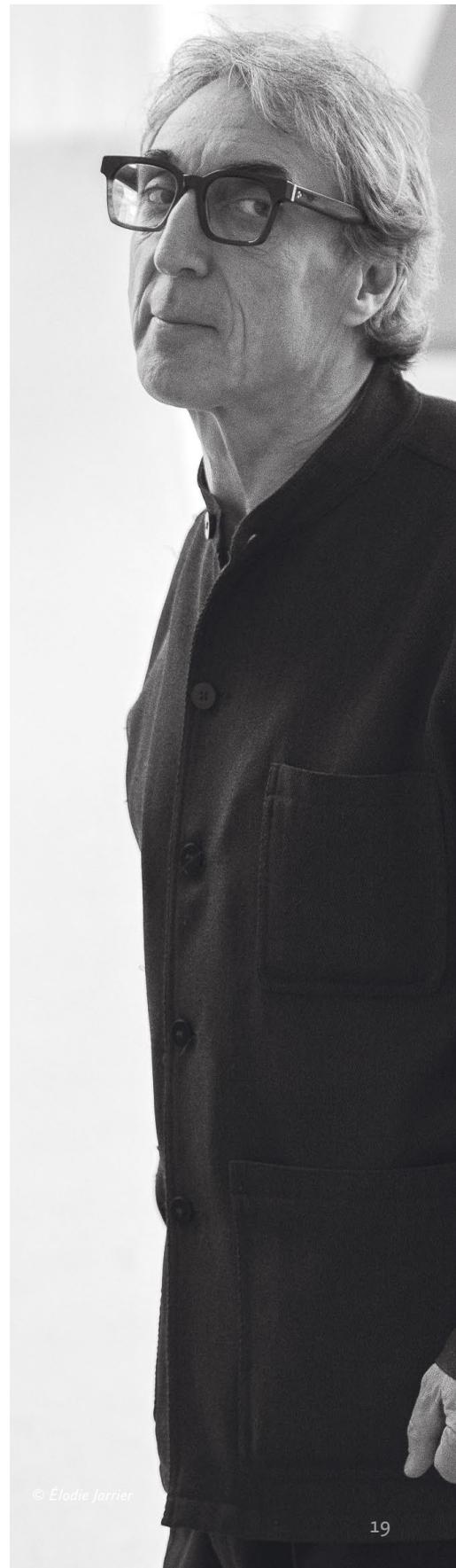
Faire des efforts comme développer des politiques de réduction des pollutions de l'eau, des gaz à effet de serre, etc., dans des événements comme des festivals musicaux, ce n'est donc pas suffisant ?

Si les gens veulent, compte tenu de leur éthique, diminuer leurs activités ou arrêter de se référer à des idées de grandeur, d'expansion, c'est très bien ! On voit beaucoup de micro-festivals qui fleurissent en ce moment. Il est certain qu'il y a une demande sociale pour que ça soit fait. Mais la transformation écologique ne doit pas être uniquement envisagée par les professionnel·les, sinon on est en présence d'un conflit d'intérêt. Une des clefs,

c'est le dialogue : dialoguer avec les publics, les associations de consommateur·ices, les ONG, les scientifiques. Le monde culturel ne peut pas fabriquer son écologie tout seul, faire comme si les questions environnementales n'avaient jamais pas été traitées (et débattues) dans d'autres sphères sociales et il est important de mettre sur la table les diverses approches. Comme le montre la diversité des ONG écologistes, il y a plusieurs façons de décliner la transformation écologique.

Les festivals adhérents du Pôle ont beaucoup travaillé sur la définition de leur utilité sociale et de l'impact de leurs événements sur les territoires. Est-ce qu'on peut dire que la transition écologique entre dans ce champ ?

Je dirais que le problème qui se pose en ce moment, ce n'est pas tant l'utilité sociale de l'offre professionnelle de musique que la façon dont on interprète et dont on décide que quelque chose est utile socialement. Dans les lieux de spectacle, dans les musées, les festivals, on a peut-être tendance à faire l'égalité entre l'utilité sociale et la qualité artistique. Je crois qu'il faut aussi s'intéresser à ces formes de soin et d'attention, de plaisir à l'intérieur des équipes, à l'intérieur du public et à l'intersection de ces deux pôles : lieux de répétition, sociabilités ponctuelles et durables, attention pour les équipes artistiques etc. Il faut les prendre en compte de façon à ne pas les anéantir durant la transformation.



GESTION DU SITE ET RELATION AUX RIVERAINS

LE FESTIVAL : UN ÉCOSYSTÈME QUI PRODUIT DES EXTERNALITÉS

Espaces de liberté, d'épanouissement et de découvertes culturelles, les festivals créent sur leur territoire d'implantation un écosystème aux impacts vertueux multiples. En attirant des centaines ou milliers de festivalier-es, ils participent à dynamiser le territoire et ont des retombées économiques indéniables⁶. Cependant, l'afflux massif de personnes dans une unité de temps et de lieu génère également des externalités négatives sur l'environnement qu'il convient prendre en compte.

Circulation automobile et embouteillages, parking sauvage, campings bruyants, musique amplifiée jusqu'à la nuit... ou au matin... ce qui fait le bonheur des un-es peut être perçu comme une nuisance importante, notamment par les riverains, et entraîne des risques pour l'environnement.

PRÉVENIR LA DÉGRADATION DES SITES NATURELS

L'installation de scènes et de lieux de vie ainsi que la circulation des personnes ont un effet direct sur la faune et la flore locales. Lors des concerts, les sols seront piétinés et le bruit aura fait fuir les espèces vivantes de leur habitat naturel. Par ailleurs, les déchets générés par l'organisation et les spec-

tateurs peuvent se retrouver charriés par les cours d'eau ou enterrés par le piétinement et polluer jusqu'à des kilomètres à la ronde...

Le respect des sites passe donc par des mesures de prévention et de préservation de la biodiversité. Il y a un avant, un pendant et un après festival pour faire en sorte que les lieux retrouvent leur état naturel. Parmi les engagements pris par les organisations, celui de replanter les pelouses à la fin de l'événement est le plus répandu, mais il est possible d'aller plus loin : participer à la vie du lieu en entretenant les espaces verts tout au long de l'année ou planter des arbres pour compenser l'impact de l'événement par exemple.

Lorsque les événements ont lieu dans des zones protégées, les organisations ont pour obligation de repérer tous les dangers potentiels causés à la faune et à la flore et de soumettre des propositions au Ministère de la transition écologique et solidaire pour "éviter, réduire et compenser" ces désagréments. L'accompagnement des structures porteuses de projet est important pour assurer aux équipes des festivals que leur événement n'aura pas d'incidence trop marquée sur l'environnement du site, une mission qui repose sur un ensemble de parties prenantes : les services de l'État, les collectivités territoriales ou des entreprises privées. Le Hellfest, qui n'est pas implanté sur une zone

protégée, fait lui aussi appel à un écologue consultant pour recenser les impacts de l'événement sur la biodiversité du site.

LA GESTION SONORE : SUJET DE PRÉOCCUPATION MAJEURE

En avril 2023 est paru l'arrêté d'application du décret n° 2017-1244 du 7 août 2017, ou "décret son", relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés. Cette législation encadre les niveaux d'émergences sonores (5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne). Ce cadre réglementaire qui vise à limiter les impacts des nuisances sonores s'avère extrêmement contraignant pour les organisateurs de festivals. Il pose le défi de faire converger trois enjeux : la qualité du son pour les artistes et les publics, la tranquillité des riverains et la protection de la santé auditive. Or la portée du son amplifié en plein air dépend de multiples facteurs tels que la puissance du système de sonorisation utilisé pour couvrir l'audience, la direction du son, les caractéristiques du site d'implantation ou encore les conditions météorologiques qui peuvent évoluer d'un jour à l'autre. La gestion de cette complexité nécessite des moyens techniques et financiers souvent hors de portée des organisateurs d'événements.

⁶ 2016, Le Pôle. Les festivals musiques actuelles en Pays de la Loire : Publics et économie.



LE RESPECT DES NIVEAUX D'ÉMERGENCES SONORES PRÉVUS PAR LE DÉCRET SON : MISSION IMPOSSIBLE POUR LES FESTIVALS DE PLEIN AIR ?

C'est en tout cas la conclusion de l'expérimentation sonore nationale menée sur le festival Marsatac en juin 2023 à Marseille par AGI-SON et ses partenaires.

L'OBJECTIF ?

La mise en conformité des festivals de plein air au cadre posé par le décret.

LES RÉSULTATS ?

Malgré les moyens financiers et techniques très conséquents déployés dans le cadre du festival Marsatac, les niveaux sonores n'ont pas pu être respectés.

Le bilan de l'opération ouvre cependant des perspectives qui font l'objet de préconisations à retrouver sur le site d'AGI-SON.



PROTÉGER LE SITE POUR LIMITER L'IMPACT SUR LES HABITATS NATURELS, L'EXPÉRIENCE DE LA NUIT DE L'ERDRE

“Le festival est implanté dans une zone Natura 2000 (zone de protection spéciale et zone spéciale de conservation - ZPS/ZSC). Nous suivons les recommandations du syndicat mixte edenn [établissement public de coopération territoriale environnemental] pour le respect de la biodiversité du site et déclarons les incidences possibles à la DREAL. Les zones protégées sont clôturées ou exclusivement exploitées par des bénévoles. L'accès est contrôlé par des agent-es de sécurité.

Par ailleurs, nous limitons au maximum les projections lumineuses vers les habitats et nous avons mis en place du parquet sur l'ensemble des stands pour limiter le piétinement des sols.”

La Nuit de l'Erdre

Sources : 1. La Nuit de l'Erdre ©Benjamin Guillement 2. Hellfest

D'UN PROBLÈME DE GESTION DES DÉCHETS À UNE ACTION SOLIDAIRE : LE REMIX DES DÉCHETS DU HELLFEST

“Nous organisons chaque année la collecte et le réemploi des objets abandonnés par les festivalier-es, qui représentent plusieurs tonnes de déchets. Il s'agit de matelas, tentes, duvets, oreillers, textiles, glacières, vaisselle, etc... Pour cela nous avons déployé 3 points d'apport volontaire dédiés aux dons sur les campings et mobilisons les ressourceries alentours pour la collecte et la valorisation de ces objets. Cela suppose aussi de changer les pratiques de nos festivalier-es en communiquant en amont de l'événement pour les inviter à ne pas **“abandonner”** leurs objets, mais à les déposer aux endroits concernés pour les **“donner”** aux associations du territoire”.

Hellfest

Les déchets produits par les festivals sont parfois catégorisés ainsi faute d'une logistique leur permettant une seconde vie, contraignant les organisations à les jeter aux ordures ménagères.

Ce système de dons a permis au Hellfest de réemployer 1,5 tonne de matériaux et de contribuer à une action solidaire sur son territoire.

LES RIVERAINS, ENTRE GUERRE ET PAIX

Par principe, la plupart des organisations informent les riverains de la tenue d'événements, par courrier, afin de s'assurer que les nuisances ne seront pas une surprise, et parfois invitent gratuitement les habitant-es des environs. Néanmoins, la simple information ne constitue pas une réelle concertation, et l'avis des riverains sur des aspects précis de l'organisation

(implantation des scènes et des zones de vie, horaires des spectacles...) doit être pris en compte pour prévenir les éventuelles plaintes. En 2023, 5 festivals ont reçu 14 plaintes de riverains.

8 FESTIVALS SUR 10 ONT IMPLIQUÉ LES RIVERAINS À L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

via des réunions publiques de concertation, en protégeant certaines

habitations du passage ou du bruit, ou encore en informant les riverains du plan de circulation leur permettant d'accéder facilement à leur domicile.

4 festivals sur 10 offrent des invitations aux riverains directement impactés par l'événement pour accéder aux concerts.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PUBLICS

DES ORGANISATIONS RESPONSABLES QUI MONTENT EN COMPÉTENCES

Les festivals ont des obligations strictes en matière de santé et de sécurité du public. Pour les respecter, elles sont en lien avec des partenaires multiples : les services de sécurité civile et de santé publique, les sociétés privées de sécurité ainsi que les préfectures ou sous-préfectures du lieu de l'événement. Au-delà du respect du cadre légal qui s'impose à eux, face au constat que le milieu festif peut-être sujet - au même titre que les autres milieux - à des comportements violents, discriminants et oppressifs, les festivals font par ailleurs preuve de responsabilité concernant la prévention des violences et la préservation de la santé.

Tous les festivals répondants à l'étude mènent des actions de sensibilisation auprès de leurs publics pour prévenir les risques de santé liés au cadre festif des événements comme la consommation d'alcool ou les risques de l'exposition à la musique amplifiée pour la santé auditive. 100% travaillent avec des associations spécialisées et mettent en place des espaces dédiés

pour l'accueil des personnes exposées à des comportements à risque ("safe spaces").

L'ESPACE SAFE, POUR LES PERSONNES EXPOSÉES À DES COMPORTEMENTS À RISQUE

Dédié à l'accueil et à la ressource en matière de prévention, de santé et de réduction des risques dans l'enceinte du lieu festif, l'objectif de la création d'un safe space ou zone safe sur un festival de musique est de proposer un espace pour informer, écouter et accompagner toutes les personnes qui le désirent autour des questions d'agressions, de harcèlement, de consentement... Cet espace permet à des personnes en état de stress ou de vulnérabilité de reprendre tranquillement leurs esprits et d'être à l'abri. Ces zones peuvent être en non-mixité et réservée aux femmes et minorités de genre.

(SUR 10 FESTIVALS)

"Safe space"

10

Espace dédié aux familles avec jeunes enfants

1

PRINCIPAUX ORGANISMES PARTENAIRES POUR LES ACTIONS DE SANTÉ ET PRÉVENTION

ACP ADASSC

ADDICTION FRANCE

AIDES

AUDILAB AVENIR SANTÉ

BARAKATEUF CONSENTIS

COULEUR PRÉVENTION

ENTRAID'ADDICT

JEUNE & ROSE

KAMÉLÉON 53

LES CATHERINETTES

LE PÔLE NOUS TOUTES 85

PROTECTION CIVILE SAFER

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

STOP VSS 85 TAKE CARE

UAPED (CHU D'ANGERS)

VIE LIBRE

SANTÉ AUDITIVE

63 240 protections auditives
(11 festivals - chiffres sur 9 festivals)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

22 646 éthylotests distribués
ou dépistages effectués sur place
(10 festivals - chiffres sur 8 festivals)

SANTÉ SEXUELLE

7 283 préservatifs
(8 festivals - chiffres sur 7 festivals)



PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

7 950 capotes de verre
(5 festivals)
Maraudes, présence de psychologues
Applications mobiles de signalement

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

279 "roule ta paille"
(2 festivals - chiffre sur 1 festival),
réglettes poly-consommation, réglette alcool, lubrifiant,...

AUTRES

Couvertures, sérum physiologique,
flyers de prévention...

LE RÔLE DÉTERMINANT DU BÉNÉVOLAT DANS LA PRÉVENTION AUPRÈS DES PUBLICS

Les équipes bénévoles jouent un rôle indispensable dans le bon déroulement des missions de prévention santé, via la distribution de protections, l'orientation des publics, les maraudes... Ces missions d'intérêt général exigent des compétences spécifiques qui ne s'improvisent pas. De plus en plus de festivals forment ainsi leurs équipes bénévoles, participant à leur montée en compétences et à la diffusion de bonnes pratiques bien au-delà des événements.



LA NUIT DE L'ERDRE : UN STAND ET 30 BÉNÉVOLES DÉDIÉ AUX PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION

Les bénévoles du stand sont formé-es pour interagir avec les publics et les sensibiliser aux risques auditifs et aux risques de santé sexuelle, et animent un parcours de prévention routière avec des lunettes d'alcoolémie.

Pendant l'événement, ces bénévoles maraudent au plus près des publics pour prévenir et/ou intervenir sur des situations à risques sur ces différentes thématiques. Cette mobilité leur permet de toucher des personnes qui ne se rendraient pas au stand.

« À la sortie du festival, nous menons des contrôles éthylomètre et nous en profitons pour prévenir les publics des risques liés à l'alcool et aux substances psychoactives. Nous privilégions ces contrôles à la distribution d'éthylotests car ils nous permettent d'avoir un contact humain et de pouvoir avertir des dangers plus directement ! »

La Nuit de l'Erdre

Image : scénographie issue du réemploi.



MOBILISER / SENSIBILISER LES PUBLICS

LES FESTIVALS : FABRIQUES DE NOUVEAUX RÉCITS ?

Les festivals sont des lieux de créativité, intrinsèquement porteurs d'une grande capacité à innover et à expérimenter. La façon dont un festival agit et communique sur ses actions le positionne comme un acteur capable de déclencher une évolution des mentalités et d'influencer les comportements, aussi bien de ses publics que des professionnel·les qui y travaillent.

COMMUNICATION ET MOBILISATION DES PUBLICS PAR L'ACTION : DES LEVIERS DU CHANGEMENT

L'idée que la culture a un rôle central à jouer dans la production de nouveaux récits vers un changement sociétal infuse progressivement. Conscients de leur capacité à produire de l'émerveillement et une émotion forte, les festivals sont bien placés pour explorer ce terrain. Plusieurs leviers peuvent être activés pour amener les publics à questionner leurs pratiques : une communication positive et transparente sur les actions expérimentées en lien avec la transition écologique et socié-

tales, une forme d'exemplarité pour être en adéquation avec les messages véhiculés et une mobilisation des publics par l'action.

Le contexte d'immersion du public lors d'un événement est propice à lui permettre d'expérimenter de nouvelles pratiques. Ceci confère aux organisations un potentiel de pédagogie expérientielle, faisant appel à la mémoire kinesthésique, favorisant potentiellement la transformation des pratiques des citoyens. De surcroît, si l'expérience est vécue comme positive, tout porte à croire qu'elle saura enclencher un effet de levier puissant et durable.

Nombre de personnes mobilisées sur les actions de sensibilisation à la transition énergétique et écologique (prestataires, équipes, bénévoles...) :

725 soit en moyenne 90 personnes par festival (8 festivals)

Là encore, le rôle des bénévoles est crucial. Que ce soit en amont du festival ou directement au contact des festivalier·es sur site, les équipes

bénévoles sensibilisent et incitent aux bonnes pratiques. Plusieurs festivals comme la Nuit de l'Erdre, Au Foin De La Rue, Poupet ou Megascene mettent en place des « brigades vertes » pour accompagner et responsabiliser les publics dans le tri des déchets, l'utilisation des toilettes sèches, la vaisselle participative... D'autres mettent en place des animations pédagogiques et ludiques ou des temps de sensibilisation sous forme de conférences, tables-rondes, ateliers (Scopitone) pour sensibiliser aux enjeux du développement durable. Par ces actions, ils participent à la diffusion de pratiques qui pourraient inspirer des changements positifs au quotidien et mener des réflexions nouvelles.



« Une brigade verte composée de 85 bénévoles accompagne les publics et fait de la prévention en distribuant notamment des cendriers de poche. Une animation sur les enjeux du développement durable est également menée sur le camping du festival autour de 3 ateliers («fresque du climat», «inventons nos vies bas carbone» et «il est temps»). Nous travaillons également avec un partenaire, le Zoo de la Boissière, qui anime des jeux autour de la protection animale sur un stand dédié sur le site du festival »

La Nuit de l'Erdre



« Nous avons consacré une journée de rencontre à l'éco-responsabilité dans le secteur du numérique, avec conférences, tables-rondes, ateliers, gratuit et ouvert à toutes et tous »

Scopitone



UN ÉVÉNEMENT POUR TOU.TES

Accès de tou.tes à la culture, inclusion sociale, diversité culturelle,... Bien plus qu'une invitation à la découverte et au plaisir de la musique, les festivals sont une opportunité de rassemblement, de partage et d'inclusion sociale. Ils offrent à leurs publics la possibilité de vivre des expériences culturelles uniques, dans un esprit de convivialité et de diversité.

POLITIQUE TARIFAIRE : UNE ATTENTION RENFORCÉE ENVERS LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES ÉCONOMIQUEMENT

8 festivals sur 10 mettent en place une politique tarifaire différenciée selon les publics. Ces tarifs sont appliqués en fonction de critères socio-économiques, de l'âge et concernent aussi les étudiant-es et les personnes en situation de handicap.



8 festivals / 10 ont une politique tarifaire pour permettre l'accès à tou.tes :

Gratuité pour les enfants

Tarifs réduits pour certains publics : jeunes, étudiant-es, personnes à mobilité réduite, demandeur-ses d'emploi,

Dispositifs partenariaux : Pass culture, E pass Région Pays de la Loire, Comités d'entreprise, carte d'abonnement, partenariats locaux (Centres sociaux, accueil des migrants, CCAS, Emmaüs...)

2 festivals / 10 ont une politique de gratuité sur une partie de la programmation : expositions, tables-rondes, concerts en journée...

PERMETTRE L'EXPÉRIENCE DE LA MUSIQUE À TOUS LES PUBLICS

La réflexion sur l'accessibilité des festivals à tous les publics est une préoccupation centrale des organisateurs. Des mesures sont prises pour faciliter l'accès au site (réservation de places de parking pour les personnes à mobilité réduite par l'ensemble des organisateurs gérant le stationnement des festivalier-es, mise en place d'une navette dédiée...), et pour permettre aux publics en situation de handicap de vivre et ressentir l'expérience du concert. Au Foin De La Rue et Scopitone retranscrivent une partie des propositions artistiques pour les publics porteurs de handicaps sensoriels. Du matériel est également mis à disposition des personnes sourdes (gilets ou plateforme vibrante).



→ **Retranscriptions ou audiodescription**
20 concerts
à Au Foin De La Rue

→ **Navette PMR**
environ **50** utilisateur-ices
à Au Foin De La Rue
environ **200** utilisateur-ices
à V and B Fest'

→ **3^e roue pour fauteuil roulant (permettant la circulation tout-terrain)**
1 utilisateur-ice les deux soirs
à Au Foin De La Rue

→ **Plateforme vibrante (nombre d'utilisations)**
100
à Au Foin De La Rue

→ **Visites guidées d'exposition en LSF**
18 visiteur-ices
à Scopitone

→ **Gilets vibrants (nombre de prêts)**
40
à Au Foin De La Rue
18
au Hellfest
8
au V and B Fest'
60
à Poupet



"Nous avons mis des gilets vibrants à disposition de tous les publics pour la première fois sur cette Collection Automne : cela prendra un peu de temps pour que les bénévoles et le public les apprivoisent."

Les Z'éclectiques

Un point final au triptyque d'études initiées en 2016. Après *Publics et Économie* (2016) et *L'utilité sociale des festivals* (2021), cette publication clôt un triptyque qui aura mobilisé 17 festivals adhérents du Pôle, sur 8 années.

Les professionnel·les de ces organisations, soutenues par des dynamiques bénévoles engagées savent le rôle que peuvent jouer les événements culturels dans la transition vers des modèles économiques, sociaux et sociétaux plus respectueux de l'environnement et des humain·es. Beaucoup se saisissent de l'opportunité de réunir des milliers de personnes dans une unité de lieu et de temps pour promouvoir des pratiques durables et responsables.

Ce travail d'observation des impacts des festivals sur l'économie locale, les territoires, les publics, l'environnement... met en lumière leur capacité à expérimenter et à s'adapter constamment aux défis contemporains. Il traduit également leur aptitude à inspirer et entraîner leurs parties prenantes dans les transitions sociétales.

UN POINT D'ÉTAPE AU SEIN D'UN PROCESSUS DE TRANSITIONS

Pensé comme une photographie "à l'instant t" de ce que mettent déjà en place les festivals musicaux ligériens

pour minimiser leur impact environnemental et maximiser leur impact sociétal, ce travail servira de point de référence pour mesurer l'impact de nouvelles mesures au fil des années.

Pleinement inscrits dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, les festivals se heurtent néanmoins à un certain nombre de freins pour avoir une vision exhaustive de leurs impacts :

- la mesure des impacts est complexe et impose de se coordonner avec une multiplicité de parties prenantes, or, le diagnostic est la première étape pour mettre en place une stratégie de transition ;
- le pilotage d'une stratégie RSO représente un temps de travail considérable que toutes les entreprises n'ont pas la capacité de mobiliser ;
- les choix en matière de transition écologique posent des dilemmes et peuvent, selon les lectures, entrer en contradiction avec l'ambition du fes-

tival en matière de diversité culturelle ou de développement des publics, par exemple.

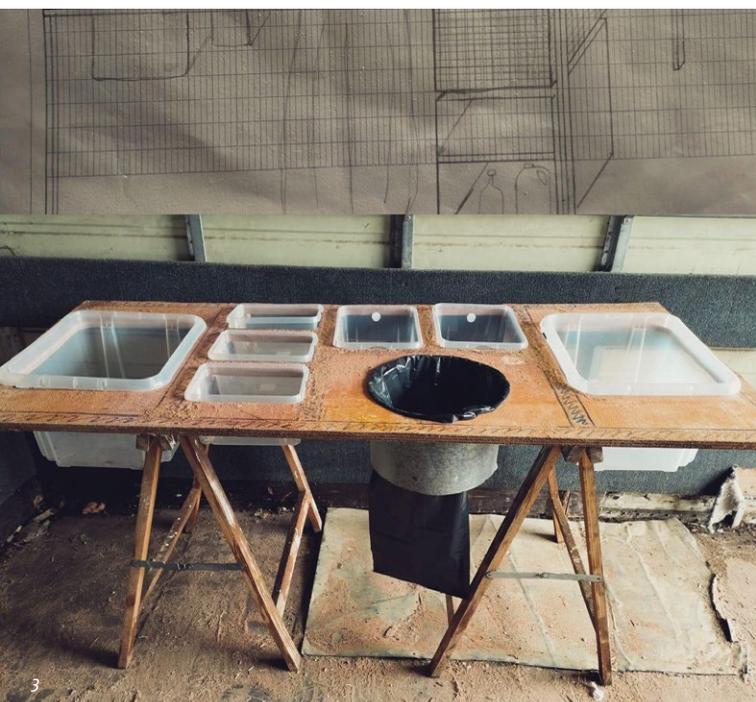
UN POINT D'ANCRAGE POUR DE NOUVELLES COOPÉRATIONS

Un des enjeux pour les organisations aujourd'hui est d'anticiper les changements. La transition écologique et sociétale est une dynamique qui doit être portée par une double ambition, individuelle mais également collective.

Sur la base des résultats de l'enquête, des chantiers se dessinent, des freins pourront être levés.

À travers les coopérations entre structures, avec le REEVE, la Ressourcerie Culturelle et bien d'autres partenaires, nous pensons fermement que les réponses se trouveront dans le collectif !

Les festivals adhérents du Pôle.



LES FESTIVALS MUSICAUX : DES ÉVÉNEMENTS QUI RASSEMBLENT...

DES ARTISTES : environ **560** propositions musicales ou artistiques

DES PUBLICS : **654 954** entrées (gratuites ou payantes), soit 60 000 en moyenne par festival⁷

DES BÉNÉVOLES : plus de **14 000** dont 40% de femmes⁷

DES ÉQUIPES : **1 350** personnes ont travaillé pendant les festivals

UN ÉCOSYSTÈME DE PARTIES PRENANTES !

⁷ Les festivalier-es sont compté-es pour chaque jour de présence.



3

6

27

MERCI !

À toutes les équipes des festivals participants à cette étude, à tou-tes les bénévoles et partenaires ayant permis de collecter des données.

À la Ressourcerie Culturelle pour sa participation au groupe de travail des festivals et plus largement pour son travail de mutualisation de matériels entre festivals et organisateurs d'événements.

À Dominique Béhar pour sa participation au projet en tant que coordinateur du REEVE jusqu'en 2023.

À toute l'équipe du Pôle et aux salarié-es ayant contribué à ce triptyque d'études sur les impacts des festivals : *Festivals et économie* (2016), *Utilité sociale des festivals* (2020) : Yann Bieuzent, Julien Deroo, Claire Hannecart, Marion Tourrier Léglise et Cécile Verschaeve.

RÉALISATION

Étude réalisée dans le cadre du groupe de travail "Festivals" animé par le Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire.

Par Magali Roberto (chargée d'observation) et Élodie Wable (chargée d'animation du réseau et d'accompagnement des initiatives, des coopérations et des territoires), avec l'appui d'Amélie Orfila (coordinatrice du REEVE).

Sous la direction de Vianney Marzin jusqu'en 2023, puis de Maxime Gaudais en 2024.

Le Pôle est financé par le Conseil régional des Pays de la Loire et la DRAC Pays de la Loire.



Juin 2024 (données 2023)



Le Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire

L'ESScale Mabon

10 rue de l'Île Mabon

44200 Nantes

Tél. 02 40 20 03 25

www.lepole.asso.fr